



ASSEMBLEE GENERALE 2022

Rapport d'activité 2021

Rapport moral 2021

Rapport financier 2021

Feuille de route 2022

L'espace public, la Cité, sont nos terrains d'expression et de jeu, et nous ne pouvons jouer seuls. C'est dans les rues et sur les places que nous déployons nos actions. C'est à tous les habitants et passants que nous adressons une invitation à partager du sensible, de l'imaginaire, du rire, de la fête, de la réflexion.

Acteurs artistiques et acteurs politiques, nous voulons que les lieux communs de nos villes et villages soient des lieux d'expression démocratique, de déploiement des imaginaires, des agoras festives, des lieux où l'art partagé devient l'un des outils de pensée de notre avenir.

Extrait du « Manifeste pour la création artistique dans l'espace public », Publication 2017 – Fédération Nationale des arts de la rue

Avant la crise du covid19, lorsque nous parlions de science-fiction, nous parlions de livres ou de films futuristes. Aujourd'hui, nous sommes dans le film ou le livre de science-fiction. C'est ce que nous vivons chaque jour. Les sentiments humains sont exacerbés, les comportements sont outrés dans le bon sens ou pas du tout. Plus que jamais, nous avons besoin d'humanité.

Comment faire société dans un Monde qui paraît se déliter ? Comment inventer de nouveaux repères, de nouvelles alliances, de nouvelles complicités ? Comment vivre la transition d'un monde suranné qui se cramponne sur des acquis complètement dépassés, voire indécents, vers un monde qui remet l'humain et l'humanité au cœur de l'intérêt général ?

On le constate depuis plusieurs années, la légitimité ne suffit plus à fonder l'action. Le système pyramidal ou vertical est à bout. Mais loin de nous en plaindre, emparons-nous de ce désir d'agir en commun. C'est cela « faire société » : devenir ou redevenir les acteurs de nos vies, de nos cadres de vie, de notre propre temporalité. C'est le formidable appel d'air que nous ressentons comme seul espoir d'un demain enchanté. Travailler à la confiance au lieu de persévérer dans la défiance.

Extrait de l'édito de « **Bâtisseurs de Cités, Tisseurs de lien** - Le 1% travaux publics, nouveau dispositif de financement pour les arts de la rue » par Jean-Luc Prevost, Président de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

SOMMAIRE

Rappel des objectifs de la fédération régionale des arts de la rue en Bretagne	p.1
Rapport moral 2021	p.2
Rapport des activités 2021	p.3
1. Conseils d'administration itinérants	p.3
2. Bilan de l'activité salariée	p.3
3. Bilan de la mise en œuvre des objectifs 2020	p.4
<i>Axe 1 : Mise en réseau des acteurs</i>	p.4
<i>Axe 2 : Reconnaissance et valorisation du secteur</i>	p.6
<i>Axe 3 : Accompagnement des compagnies</i>	p.7
<i>Axe 4 : Relations avec les Fédérations nationale et régionales</i>	p.8
<i>Axe 5 : Liberté de création et d'expression dans l'espace public</i>	p.10
Rapport financier 2021	p.11
Feuille de route 2022	p.12
→ INFORMER et être informé-e	p.12
→ PARTAGER des connaissances et des savoirs	p.13
→ PROMOUVOIR les arts de la rue	p.13
→ DÉVELOPPER son réseau	p.14
Annexe 1 : Objectifs de la Fédé Breizh	p.15
Annexe 2 : Cartographie dynamique des arts de la rue en Bretagne	p.16
Annexe 3 : Chantier national 1 % travaux public	p.17
Annexe 4 : Rue en Campagne 2020	p.18
Annexe 5 : Manifeste Rue Libre !	p.20

RAPPEL DE L'OBJET STATUTAIRE

L'association a pour but de fédérer le secteur des arts de la rue sur le territoire de la Région Bretagne, de faire circuler des idées, de promouvoir une vision éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de La Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance.

(Extrait des statuts publiés le 23 juin 2008)

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION

La Fédé Breizh est un réseau composé de compagnies, d'artistes (comédiens, danseurs, musiciens, acrobates, jongleurs, plasticiens,...), de programmateurs de festivals, de directeurs de salles, de spectateurs passionnés et du CNAREP Le Fourneau, dont la vocation est la reconnaissance, le soutien, la promotion et la diffusion des arts de la rue à destination des acteurs de la région Bretagne et de la France entière.

De par leurs particularités et leurs pratiques (diversité des formes représentées, accessibilité, gratuité, créations participatives, action culturelle sur les territoires, projets artistiques et culturels de territoire, etc.), les acteurs du secteur des arts de la rue contribuent fortement à permettre l'accès et la participation à la vie culturelle des personnes, un des droits culturels fondamentaux.

La Fédé Breizh structure ses missions autour de 5 axes privilégiés :

- **La mise en réseau de ses différents acteurs à travers un ensemble d'outils communs, de rendez-vous et d'événements.**
- **La reconnaissance et la valorisation des arts de la rue auprès des élus, de la population et des médias.**
- **L'orientation et l'accompagnement en faveur des compagnies du territoire breton permettant de répondre à leurs besoins.**
- **L'information concernant les actions menées dans les réseaux des arts de la rue à l'échelle nationale.**
- **La défense de la création et de la liberté d'expression dans l'espace public.**

RAPPORT MORAL 2021

Malgré cette crise sanitaire et ce contexte surréaliste que nous vivons depuis mars 2020, notre fédération poursuit ses objectifs de mise en lien des différentes forces vives de notre région, d'actions au service des artistes, de reconnaissance de nos esthétiques auprès des institutions, et de veille sur les politiques publiques en faveur des arts de la rue.

L'implication des forces vives fédérées à différents endroits du pays a permis d'accompagner nos adhérents (et au-delà), de les informer sur leurs droits et sur les dispositifs d'aides. Notre fédération des arts de la rue agit sur tous les territoires, auprès des collectivités locales autant que dans les institutions nationales.

Aujourd'hui nous devons continuer le combat collectivement, avec vivacité et opiniâtreté, rassembler nos forces et nos expériences pour les mettre au service de nos secteurs fragilisés.

Nous croyons en l'intelligence collective pour défendre et revendiquer la nécessité de l'art dans l'espace public comme vecteur de lien humain et de partage.

Au delà des aides financières qui ont contribué à la survie de nos activités, c'est bien le sens de ce que nous faisons qui doit maintenant être préservé : libertés de création, libre circulation dans l'espace public, droits de vivre dignement de nos métiers, droits culturels...

Cette année encore, saluons tous ceux qui ont fait la Fédération des Arts de la Rue en Bretagne, et ailleurs.

Demain, portons hautes les valeurs qui nous animent, et continuons à défendre « l'Art est Public ».



Culture en danger !
Un FRIC,
un PACTE,
un FUTUR
pour la culture

Pour un plan de revitalisation
www.mobilisationculturelle.org

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

1. Des conseils d'administration itinérants

Pour aller à la rencontre des structures animant notre réseau, découvrir de nouvelles initiatives, de nouveaux lieux, tisser des liens, nous essayons d'explorer le territoire et les lieux des adhérents lorsque ceux-ci peuvent accueillir la réunion dans leurs locaux.

En 2021, les contraintes dues à la situation sanitaire ne nous ont pas permis cette itinérance et a impacté le bon fonctionnement de notre vie associative.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois :

- 3 février 2021, CA en visioconférence
- 22 février 2021, CA en visioconférence
- 6 avril 2021, CA en visioconférence
- 7 septembre 2021, CA en présentiel à Redon (35)
- 15 octobre 2021 : Assemblée Générale à Ligne 21, Lesmel (29) suivie d'un CA
- 29 novembre 2021 : CA en visioconférence

2. BILAN de l'activité salariée

La Fédé Breizh est adhérente au groupement d'employeurs culturels « Les Gesticulateurs » afin de salarier sa coordinatrice, Maïliz Topin. Cette dernière est soutenue par Simon Roginski, également salarié des Gesticulateurs, sur des actions liées à la communication.

En 2021, ce sont ainsi 295 h qui ont été déployées pour l'accompagnement de l'activité de la Fédé Breizh soit une moyenne de 24,56 h de temps de travail effectif par mois.

Ce temps de travail a été ventilé de la façon suivante :

- alimenter les supports de communication (newsletters, mailing, mise à jour du site) : 93,25 h soit 31,61 %
- coordonner le quotidien, suivre les chantiers en cours, répondre aux sollicitations des adhérents et aux prises de contact extérieurs, assurer une veille sectorielle notamment en lien avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue : 75 h soit 25,42 %
- soutenir la coordination de la vie associative (participation aux CA, à l'AG) : 55,25 h soit 18,72 %
- mettre à jour les outils tels que la cartographie, les bases de données : 26 h soit 8,81 %
- suivre les démarches administratives en lien avec le CA (demandes de subventions, suivi des adhérents...) : 25h soit 8,47 %
- représenter la Fédé Breizh lors de temps forts ou en rendez-vous : 21 h soit 7,11 %

Des missions supplémentaires comme le suivi des conseils d'administration ont été actées en 2021, ce qui a eu un effet d'accélérateur dans le suivi de certaines actions. Des rencontres se mettent également en place en lien avec les autres postes de coordination au sein des différentes fédérations de rue (nationale et régionales) afin de partager des méthodologies de travail et de favoriser les coopérations.

La crise sanitaire a largement réorienté la feuille de route 2021, la plupart des rendez-vous ont dû être annulés. Seule l'assemblée générale a pu être reportée du mois de mars au 15 octobre 2021, permettant de préserver la seule rencontre physique et conviviale de notre calendrier.

Au regard de notre volonté de développement, il nous apparaît comme indispensable de maintenir à minima le volume d'heures consacrées au poste de communication.

3. BILAN de la mise en œuvre des objectifs en 2021 (cf. annexe 1)

AXE 1 – MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

- **Relance des adhésions** : courriels, relances téléphoniques, participation a des événements reliés a l'art dans l'espace public. A ce jour, les adhésions sont valables un an de date à date. Un outil de gestion des adhésions mis en place par la Fédération Nationale facilite les relances pour le renouvellement.

- **Réunions départementales : ApéRues**, ces rencontres conviviales qui visent de façon informelle a mieux nous connaître, échanger des informations sur l'actualité des arts de la rue, échanger et écouter des problématiques du terrain. En 2021, les ApéRues n'ont pas pu être maintenues dans des conditions satisfaisantes au regard des consignes sanitaires en vigueur.

- **Rencontres professionnelles lors du Festival Les Rias à Quimperlé** : au mois de février, notre fédération initie un échange avec le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace public, membre du Conseil d'Administration de la Fédé Breizh, pour imaginer un temps fort autour du festival Les Rias, organisé sur Quimperlé Communauté du 26 au 29 août 2021. L'idée directrice de cette réflexion était de donner une visibilité forte aux équipes artistiques bretonnes, et principalement aux spectacles créés en 2020 qui n'avaient pas eu, ou peu de représentations l'année de leur création.

Nous avons ainsi réfléchi aux modalités d'un tel projet et avons lancé un sondage auprès des compagnies bretonnes pour recenser l'ensemble des spectacles créés pour la rue et l'espace public depuis 2020, ayant eu peu de visibilité, et intéressés par cette action.

Au printemps 2021, le Fourneau, organisateur du festival Les Rias a sollicité le concours de la DRAC Bretagne, de la Région Bretagne et de Spectacle Vivant en Bretagne pour financer et organiser un parcours professionnel [Plein phare sur la Bretagne](#), co-organisé par Le Fourneau, Spectacle Vivant en Bretagne et la Fédé Breizh. Six équipes artistiques bretonnes ont ainsi été invitées en plus de celles prévues dans la programmation initiale les 25 et 26 août 2021.

Parallèlement à ce parcours professionnel, la Fédération régionale des arts de la rue a piloté la rédaction d'une gazette « Souffler sur la Breizh » pour donner à voir un plus large spectre de la création régionale des arts de la rue. Nous avons ainsi recensé et collecté les informations de 47 créations bretonnes finalisées et 14 créations en recherche de partenaires.

Avec le soutien financier du Fourneau à hauteur de 2500 € pour ce projet, nous avons confié la conception de la charte graphique et de la mise en page à un infographiste et édité 300 brochures. Cette gazette a été largement distribuée aux professionnels présents lors du parcours Plein phare sur la Bretagne, puis au cours du dernier trimestre nous avons également diffusé cet outil plus largement vers des diffuseurs et les institutions.

[Souffler sur la Breizh : la version en ligne](#)

- **Mets ton Jogging** : se rencontrer a l'occasion d'un training et de nos pratiques artistiques. Ces rendez-vous nous permettent de partager nos sensibilités artistiques, d'essayer des pratiques, de créer des liens entre nos disciplines et nos projets dans toutes leurs diversités. En 2021, les trainings n'ont pas pu être maintenus régulièrement en raison des contraintes sanitaires

• **Les Rencontres Inter-Mondiales (RIM), les 23 et 24 septembre 2021** : sur la thématique d'ambiance(s), les RIM 2021 ont invité les participants à vivre l'ambiance autant que la penser afin d'affiner avec des regards croisés et des expériences partagées des outils de sa mesure et de son éventuelle transformation.

Pour cette édition des RIM, les différents ateliers se sont rendus sur des sites d'explorations différentes dans la métropole Rennaise à l'aide de kits d'explorations. Chaque atelier possédait sa propre thématique exploratoire.

Cette année six ateliers ont eu lieu sous forme exploratoire encadrés par un duo d'ambianceur-se-documentaliste, d'un chercheur-se et d'un-e praticien-ne. Accompagnés d'un « ambiançomètre » créé par le collectif Lost And Find, nous creuseront des thématiques comme : sacrée ambiance • Concevoir l'ambiance ? • Ambiance, rythmes et temporalités • Ambiance capacitante et pouvoir d'agir • Ambiance des villes & ambiance des champs

En clôture de cette édition, Yano Benay (Fédération des Arts de la Rue) aux côtés de Caroline Raffin (CNAREP Le Fourneau) et Benjamin Grebot (ADEUPA/Brest), a présenté le livre « Bâisseurs de cités, tisseurs de lien » : cette publication relate plusieurs projets qui articulent l'intervention artistique et l'aménagement du territoire dans l'optique de défendre la proposition du " 1% Travaux Publics" portée entre autres par la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Ce dispositif de financement réservant 1 % des opérations de travaux publics au soutien d'actions artistiques permettrait de considérer l'art comme la farine d'un projet urbain et non comme la cerise sur le gâteau posée à la fin. Il s'agit par là de proposer une nouvelle manière de faire, de fabriquer la ville ou la campagne, et de faire du lien. C'est imaginer que 100% des territoires sont culturels et artistiques et qu'un budget peut être alloué à mettre en relation des personnes avec des manifestations artistiques dans l'espace public. C'est faire le pari que le lien culturel pourra contribuer à mieux faire humanité ensemble. Ainsi, le livret a pour objectif d'inciter les faiseurs de l'espace public à adopter une démarche artistique dans les espaces à vivre, pour y créer une culture en commun, du récit et un nouvel imaginaire collectif.

• **Dynamiques locales** : Dès les premiers mois de l'année, force était de constater qu'à l'été 2021, l'horizon des projets qui se diffusent en espace public d'avril à octobre, semblait encore incertain, notamment sur les grands rendez-vous professionnels. C'est notamment sur ce constat que le Conseil d'Administration de la Fédération Régionale des Arts de la Rue a encouragé, mis en réseau et en émulation les initiatives émanant des acteurs du territoire breton.

- Les Compagnies du 35 en Ille-et-Vilaine
- Collectif des arts de la rue a Morlaix
- La Collective 6543 à Redon
- LA CAVALE a Lorient
- les Aktionists brestois

Une réunion inter-collective d'interconnaissance, de partage d'expériences et de discussion a été organisée en visioconférence le 3 juin 2021.

AXE 2 – RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE NOTRE SECTEUR

• **Actions militantes - Le printemps sera show :**

Au mois de mars 2021, alors que les occupations de lieux culturels se multiplient en raison de la réforme de l'assurance chômage et de prolongement de la fermeture des lieux culturels, La fédération régionale des arts de la rue a répondu l'appel de la Fédération des Arts de la Rue, avec le Syndicat Français des Artistes et les autres syndicats et organisations professionnelles du spectacle, suite à l'Appel de l'Odéon, et en solidarité avec les théâtres occupés en Bretagne, dont Le Quartz.

Le 8 avril 2021, un représentant du conseil d'administration a participé au coté des représentants de plusieurs organisations syndicales et professionnelles (notamment la CIP, CGT, CFDT,) à une réunion organisée avec le DRAC Bretagne et Pôle Emploi pour partager les difficultés auxquelles notre secteur était confronté.

• **Forum des politiques culturelles :**

Le Forum des politiques culturelles en Bretagne est une initiative portée par le Conseil des collectivités pour la culture en Bretagne (3CB), qui réunit l'État et les principales collectivités bretonnes porteuses de politiques culturelles.

Cette démarche est un cycle de réflexion partagé entre acteurs publics porteurs de politiques culturelles sur le territoire régional, acteurs culturels et toutes autres personnes intéressées qui vise à interroger collectivement les politiques et projets culturels à l'œuvre en Bretagne et identifier les leviers susceptibles de les faire évoluer.

Au mois d'avril, deux membres du Conseil d'Administration ont participé à la séance plénière organisée en visioconférence. Depuis l'automne 2021, La Fédération Régionale des Arts de la Rue fait partie des groupes de travail **Enjeux Économiques** et **Projets Culturels de Territoires**.

• **Auprès de Spectacle Vivant en Bretagne (SVB) : établissement de stratégies** en vue d'améliorer la visibilité des équipes artistique en Bretagne et hors région, et impulser la mise en réseau des diffuseurs. Réflexions sur la mise en œuvre de la charte inter-régionale de coopération culturelle a notre secteur d'activités.

→ **Collaboration pour le parcours professionnel lors des Rias 2021 – cf p.5**

→ **Au Conseil d'Orientation de Spectacle Vivant en Bretagne (2 fois par an)**

Représentant : Yano Benay

Il apporte sa vision relative aux questions de la diffusion artistique des arts de la rue et informe en retour les administrateurs ainsi que les adhérents des réflexions, les évolutions et les actualités en matière de politiques culturelles : en 2021, consultation pour la mise en œuvre des aides à la reprise dans la perspective de la saison à venir.

→ **A la Commission d'Attribution des Aides de Spectacle Vivant en Bretagne**

Représentants-es : Julien Galardon et Pierre Bonnaud (suppléant). Nous sommes convaincus de l'effet bénéfique des démarches de sensibilisation que nous avons menées depuis plusieurs années auprès des acteurs de Spectacle Vivant en Bretagne, pour expliquer les évolutions et les spécificités de notre secteur.

En effet, nous constatons depuis peu une différence de traitement notable des dossiers « Arts de Rue » en commission d'attribution des aides et une meilleure prise en compte de notre secteur.

- **A l'attention du grand public et du réseau professionnel**

Référent communication : Johann Sauvage

→ **Affirmer la stratégie de communication**

En 2021, la Fédération nationale des arts de la rue a mis en ligne son site internet sous une nouvelle arborescence dans laquelle chaque fédération régionale dispose d'un espace qu'elle peut administrer librement.

La collaboration avec un chargé de communication via le Groupement d'Employeurs Gesticulateurs s'inscrit dans la perspective de s'approprier cette nouvelle plateforme, d'y faire migrer nos données et d'élaborer une stratégie de communication générale axée sur ce nouvel outil.

<https://www.federationartsdelarue.org/fede-breizh>

Nous continuons notre travail de visibilité et de communication. Après la newsletter et la création d'une plaquette de présentation en 2020, **plusieurs chantiers avancent en 2021 parmi lesquels mettre à jour et diffuser la cartographie des Arts de la Rue (cf. Annexe 2) :**

<https://www.federationartsdelarue.org/cartographie>

En 2018, nous avons finalisé la cartographie des forces vives des arts de la rue sur notre région. La première récolte et mise en forme de la cartographie a été colossale ; cet outil continue à vivre et est fait l'objet d'une mise à jour annuelle. Ce recensement est essentiel afin de bien connaître l'ensemble du secteur des arts de la rue en Bretagne.

Cet outil de recensement s'est révélé une base précieuse dans le cas d'autres actions, notamment pour déterminer un échantillon pour la diffusion de l'enquête HF.

Un tutoriel accompagne nos adhérents dans l'utilisation de cette carte :

<https://www.loom.com/share/86007a40d66748a89187a1192d2df076>

Un questionnaire est également accessible sur notre site pour faciliter la mise à jour :

<https://forms.gle/rxGsB2PwEFgwk619A>

AXE 3 – ACCOMPAGNEMENT DES COMPAGNIES

- **Les ateliers de critiques solidaires :**

Outil collaboratif autogéré par les artistes, ces ateliers répondent aux besoins des compagnies d'améliorer la présentation et l'argumentation de leurs dossiers de production ou de diffusion. Créés en 2017 dans le Finistère, à l'initiative de Ronan Le Fur, ils se poursuivent et s'étendent à toute la région. La méthode équitable et stricte permet d'échanger de façon constructive, en toute bienveillance, mais sans complaisance. Les participants peuvent s'emparer de l'outil d'animation à leur tour, une fois qu'ils ont vécu eux-mêmes le processus.

Lors de l'AG le 15 octobre 2021, la volonté de reprendre les ateliers critiques solidaires a été clairement exprimée.

En 2021, 4 Ateliers de Critique Solidaires ont mobilisé 18 personnes autour de 12 spectacles.

→ **Le vendredi 5 février 2021, aux Jardins de Brocéliande, Bréal-sous-Monfort (35) :** il était co-animé par Yann-Sylvère Le Gall et Pierre Bonnaud, avec 3 participant·e·s présentant des dossiers de création : Edith Lizion pour la Compagnie le Ventre, Tabea Tysowski pour la Compagnie Fata Morgana et Johann Sauvage pour la Compagnie Casus Délires.

→ **Le 25 février, accueilli dans les locaux de la compagnie Lumière d'Aout, Rennes (35) :** Cet Atelier s'est déroulé en lien avec le Regroupement des Compagnies du 35. Il était co-animé par Juliette Bessou et Pierre Bonnaud, avec 3 participant-e-s présentant des dossiers de création : Sophie Galle "Charlie" pour la Cie La Petite Epine, Valéry Forestier "L'Avare" pour la Cie Le Commun des Mortels et Laetitia Pardalis "Gala et moi".

→ **Jeudi 5 juillet, à la Maison du Théâtre de Brest (29) :** Cet atelier était animé par Joseph Palmieri de la Cie Breizqu'île Théâtre et Charlotte Roy de la Cie Trois Quatorze, avec 3 propositions artistiques : Céline Gumuchian, de la Cie L'Esperluette, présentant « Le conte a l'Air Libre », Morgane Quiguer, de la Cie Acte II, présentant « Ciné Catch artistes non essentiels » et Coline Quentin, présentant « Les voix en mouvement ».

→ **Mardi 19 octobre 2021, chez Engrenage[s], Rennes (35) :** Co-animée par Stéphanie David et Laetitia Pardalis, la rencontre a mixé deux types de supports : la présentation d'un dossier « papier » et la présentation orale d'un spectacle. Le déroulé chronologique est le même pour toutes les interventions, ce qui permet au cours d'un même atelier de diversifier les approches autant que les conseils. Participations : **Noémie Bourigault** de la Costumerie Des Habits et Vous pour le projet « Le Bal des Oiseaux », **Pierre Bonnaud** pour le projet « Enchanté ! » et **Gaëlle Bervas** de la Cie Tête Haute pour l'adaptation de « Mon prof est un troll ».

• **Journée Diffusion :**

Le 21 juin 2021 aux Jardins de Brocéliande, Bréal-sous-Monfort (35)

Après un tour d'horizon des personnes présentes, la présentation des actions menées par Les Jardins de Brocéliande et un focus sur les missions de la Fédé Breizh, la discussion s'oriente vers la diffusion avec deux thématiques guides :

→ **Partage d'expériences autour du métier de chargé-e de diffusion (et de production), de la place occupée dans le paysage du spectacle vivant :** fiche(s) de poste, organisation du travail, outils, pratiques, problématiques quotidiennes. Les chargé-e-s de diffusion jouent un rôle précieux au sein des équipes, tant pour le développement des projets, l'organisation des tournées et la visibilité des propositions artistiques que pour l'équilibre économique des structures.

→ **Expérience Covid", échanges sur les expériences et les évolutions du métier :** Qu'a-t-on perdu, inventé au cours de cette période ? Quelles sont les menaces et les opportunités pour les compagnies ? Quelle(s) métamorphose(s) et quelle(s) re-création(s) pour nos structures ? A partir de ces questionnements, deux constats s'esquissent :

1. **Une réinvention des liens et de la nature des échanges entre compagnies (le chargé de diffusion) et programmateurs :** un rôle d'écoute, d'échange et de compréhension s'est installé là où le rapport est habituellement celui de la vente et de la négociation.
2. **Le développement du tissu local / territorial pour se fédérer :** des rendez-vous "techniques" pour échanger sur les pratiques se sont mis en place, en particulier pour accompagner vers les dispositifs d'aides d'urgence (par exemple au sein du groupe GTEA à l'attention des chargé-e-s de production). Une solidarité et un partage de la veille se sont également activés via les réseaux existants.

AXE 4 – RELATIONS AVEC LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES ET NATIONALE

Représentant au sein du CA national : Yano Benay

• GROUPE DE TRAVAIL « COVID » INTER-RÉGIONAL, dit « GT COVID »

Référent Yano BENAY

→ **Participer à une veille active liée à la crise sanitaire** : depuis mars 2020, la Fédération nationale des arts de la rue, en concertation avec les fédérations régionales et d'autres partenaires dont l'UFISC, a impulsé un groupe de travail inter-fédérations de rue et a réalisé une veille considérable en matière de décorticage des informations et de pédagogie. Des fiches techniques ont été mises en forme pour illustrer les situations et accompagner les négociations, des espaces ressources ont été fléchés pour centraliser les informations. La Fédé Breizh a participé à cette dynamique en prenant part aux réunions, en relayant les supports et en accompagnant ses adhérents-es vers ces ressources.

Des outils sont déployés et des permanences régulières ont été proposées sous forme de visio :

- Réalisation de fiches pratiques pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide
- Communication politique pour faire entendre les revendications de nos secteurs.
- Élaboration d'une méthodologie pour l'adaptation des événements dans l'espace public
- Observation et enquête auprès des organisateurs et compagnies pour évaluer l'impact de la crise

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/covid-19-fiches-pratiques-fede>

• GROUPE DE TRAVAIL INTER-COORDINATION

Un groupe de travail inter-fédérations de rue s'est mis en place afin d'aligner les pratiques sur des actions communes (mise à jour de la cartographie, réflexion sur les outils de collaboration, OPP, enquête HF...), et également aux administrateurs et administratrices qui le souhaitent de suivre ces chantiers. En 2020, 4 rencontres auxquelles ont participé la salariée et trois membres du CA, ont permis d'aborder en particulier la gestion des adhérents, le suivi de l'OPP et la mise en place de l'observation H/F. En 2021, ces échanges se sont poursuivis, essentiellement à travers des relais d'informations et la coopération sur plusieurs initiatives pilotées par la Fédération nationale des arts de la rue (l'OPP en particulier).

• RELAYER ET TRANSMETTRE LES INFORMATIONS

Le CA de la Fédération nationale se réunit tous les mois. Un membre de la Fédé Breizh siège au CA national ce qui favorise la coordination des événements phares des arts de la rue. Les rencontres inter-régionales sont aussi l'occasion de partager nos réflexions et de s'inspirer des autres fédérations pour mener à bien nos actions.

• OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE (OPP)

Les domaines artistiques et culturels sont confrontés à la nécessité de mieux se connaître et de pouvoir échanger sur leurs réalités de fonctionnement et leurs activités avec leur environnement politique et professionnel. Dans ce cadre, l'OPP figure comme une méthode originale et novatrice de recueil de données.

La Fédération nationale des arts de la rue s'est engagée depuis janvier 2018 dans une grande Observation Participative et Partagée (OPP) auprès de l'ensemble des structures adhérentes. Le but de ce recensement participatif est de recueillir des informations permettant de mieux identifier et comprendre le fonctionnement des compagnies, des lieux, des festivals adhérents de la Fédération des Arts de la Rue (Structure juridique / Emploi, Organisation et Gestion / Subventions et Éléments budgétaires / Activités et Orientation artistique...).

L'objectif a été de dresser un état des lieux participatif permettant d'établir collectivement une analyse. Cette analyse doit permettre de mieux connaître le secteur, pour le promouvoir et le défendre, mais aussi de dresser des pistes de développement.

Une première publication concerne les lieux de création à partir des chiffres de 2016 :

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/observation-participative-et-partagee-2018>

En 2020-2021, une enquête similaire a collecté des données sur les compagnies et les festivals pour l'année 2019. L'analyse et la publication des données à l'automne 2021 a permis d'une part d'établir un état des lieux pour ces structures et d'autre part de préparer une base de comparaison pour l'année 2020, période fortement marquée par une crise sanitaire inédite.

Enquête publiée en 2021 avec les chiffres 2019 des compagnies et structures :

<https://www.federationartsdelarue.org/sites/default/files/fichiers/paragraphes/telechargement-916/rapport-opp-2019-vdef210712.pdf>

Fin 2021, un nouveau volet d'enquête a été lancé pour récolter les données chiffrées pour l'année 2020. Ce collectage est en cours en janvier 2022.

• **COLLECTER DES DONNÉES POUR LE COLLECTIF HF BRETAGNE**

Sollicités au printemps 2020 par le collectif, nous avons accepté la proposition d'une collaboration pour réaliser l'enquête biannuelle concernant la parité dans les secteurs des arts visuels et du spectacle vivant. Nous avons élaboré et diffusé ce questionnaire via notre site Internet. La clôture de la campagne en avril 2021 a permis d'extraire les données pour les confier au Collectif HF Bretagne pour analyse, synthèse et comparaison avec les autres secteurs observés.

Cette proposition nous permet également d'abonder dans l'un des chantiers inter-régionaux des fédérations de rue : une observation des genres est également réalisée au sein des adhérents.

Une présentation des résultats a eu lieu le 14 septembre 2021 au FRAC Bretagne. Le diagnostic est également consultable en ligne.

<https://hfbretagne.com/2021/09/02/diagnostic-2021-edition-4/>

AXE 5 – LIBERTÉ DE CRÉATION ET D'EXPRESSION DANS L'ESPACE PUBLIC

La Fédération est un espace militant et de vigilance sur les politiques publiques concernant notre secteur. Nous revendiquons de la part des élus un engagement fort pour la création artistique dans l'espace public, à l'occasion notamment des opérations « Rue en Campagne » (cf annexe 4).

• **RUE EN CAMPAGNE (cf. annexe 5) :**

La fédération va à la rencontre des élus et des structures de programmation pour une construction partagée des politiques culturelles, pour la mise en œuvre du 1% travaux publics dédiée à l'art vivant, pour la mise en œuvre des droits culturels sur leurs territoires.

En 2021 en amont des élections régionales et départementales, la Fédé Breizh a rencontré plusieurs candidat·e·s et leurs équipes pour questionner la place des enjeux culturels et artistiques dans les programmes.

BILAN FINANCIER 2021

FEDE BREIZH - FEDERATION DES ARTS DE LA RUE EN BRETAGNE - BUDGETS 2021 et 2022						
2021 Compte de résultat provisoire 2021						
	AXE « INFORMER »	AXE « PARTAGER »	AXE « PROMOUVOIR »	AXE « DEVELOPPER LE RESEAU »		
Charges						
Salaires bruts artistes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Charges sociales patronales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Salaires bruts techniciens intermittents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Charges sociales patronales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Scénographie -décors-costumes-accessoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Créations lumière, son	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Photo-vidéo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Déplacement / Transports matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Défraiements repas-hébergements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Autre (entretien, réparation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Droits d'auteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Documentation spécifique aux projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Création et réalisation (affiches-programmes, impression...)	0,00	0,00	1 527,00	1 527,00	3 054,00 €	100,00 %
2 730,95 €						
2 735,33 €						
Honoraires (comptabilité, etc)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Primes d'assurances	30,00	30,00	30,00	30,00	120,00 €	0,95 %
Loyers - fluides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Téléphone - Affranchissement - Photocopies	23,75	23,75	23,75	23,75	95,00 €	0,75 %
Missions - déplacements	0,00	144,54	144,54	148,92	438,00 €	3,46 %
Fournitures diverses	37,50	37,50	37,50	37,50	150,00 €	1,18 %
Documentation générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Charges financières - Frais bancaires	2,50	2,50	2,50	2,50	10,00 €	0,08 %
Autres - adhésions FNAR	430,00	430,00	430,00	430,00	1 720,00 €	13,58 %
Autres adhésions	12,50	12,50	12,50	12,50	50,00 €	0,39 %
	3 931,52 €	2 050,16 €	2 050,16 €	2 050,16 €	10 082,00 €	
Chargée d'administration mise à disposition (Gesticulteurs)	2 050,16	2 050,16	2 050,16	2 050,16	8 200,64 €	64,75 %
Chargé de communication mis à disposition (Gesticulteurs)	1 881,36	0,00	0,00	0,00	1 881,36 €	14,85 %
Autres (préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
4 467,77 €	2 730,95 €		4 262,33 €		15 719,00 €	verif
	28 %	17 %	27 %	27 %		
« INFORMER » « PARTAGER » « PROMOUVOIR » « DEVELOPPER LE RESEAU »						
Mises à dispositions de lieux	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00 €	
Bénévoles	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	24 000,00 €	
Autre (préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	
Recettes						
Recettes propres						
Cessions - Ventes de spectacles	860,00 €	860,00 €	2 110,00 €	2 110,00 €	5 940,00 €	37,26 %
Prestations - Soutien du Fourneau Rias 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Défraiements - transport	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	2 500,00 €	42,09 %
Autre (cotisations,...)	860,00	860,00	860,00	860	3 440,00 €	57,91 %
Recettes annexes						
Location matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 %
Bar / restauration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
Subventions et aides publiques						
1- Collectivités locales	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	10 000,00 €	62,74 %
Conseil régional de Bretagne - soutien fonctionnement	2 500,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	10 000,00 €	100,00 %
2- Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 %
3- Fonds européens	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 %
Autres (préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Autre (préciser)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 %
Autres (préciser)						
Mécénat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 %
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	#DIV/0
TOTAL PRODUITS	3 360,00 €	3 360,00 €	4 610,00 €	4 610,00 €	15 940,00 €	100,00 %
	21 %	21 %	29 %	29 %	15 940,00 €	verif
VALORISATIONS						
Bénévoles					0,00 €	
Autre (préciser)					0,00 €	
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
RESULTAT (PRODUITS-CHARGES)	-1107,77	629,05	352,05	347,6	221,00	0,00 %

PERSPECTIVES 2022

Mobilisons-nous autour de 4 axes :

- INFORMER et être informé·e
- PARTAGER des connaissances et des savoirs
- PROMOUVOIR les arts de la rue
- DÉVELOPPER son réseau

	ORIENTATIONS & OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES 1er TRIMESTRE 2022	A METTRE EN ŒUVRE EN 2022
INFORMER être informé·e	<ul style="list-style-type: none"> • Alimenter le site Internet, les réseaux • Envoyer des newsletter 	→ Groupe COM → newsletters janvier et mars envoyées + espace dédié sur le site	
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la rédaction de fiches pratiques en lien avec le GT Covid, les réseaux professionnels 	→ participation à une permanence visio le 03/02/2022	
	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour la cartographie interactive 	→ collecte des données en amont de l'AG pour une mise à jour participative	
	<ul style="list-style-type: none"> • « Souffler sur la Breizh » : analyser les retombées suite à la publication du livret en 2021 		→ questionner l'adaptation du format et son actualisation
	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et/ou relayer du contenu vidéo informatif 		→ animer une chaîne vidéo ? → travailler la page vidéo du site internet

	ORIENTATIONS & OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES 1er TRIMESTRE 2022	A METTRE EN ŒUVRE EN 2022
PARTAGER compétences et savoirs	• Organiser des rencontres diffusion	→ 24 et 25 février 2022 à Port-Louis (56) : 30 personnes, 2 jours → Atelier diffusion le 28 mars à Redon (35) : 15 personnes, 1/2 journée	→ reconduire le format atelier diffusion :
	• Organiser des Ateliers critiques solidaires	→ 3 ACS : 9 projets présentés → 1 ^{er} ACS dans le 56 !	→ proposer des ACS régulièrement
	• Planifier des trainings et des stages de pratique artistique	→ relayer Mets ton jogging : via listes mail	

	ORIENTATIONS & OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES 1er TRIMESTRE 2022	A METTRE EN ŒUVRE EN 2022
PROMOUVOIR les arts de la rue et dans l'espace public	• Participer au Forum des politiques culturelles (3CB)	→ 2 ateliers de travail en janvier 2022 :	→ poursuivre les travaux en ateliers → participer à la journée de restitution
	• RUE EN CAMPAGNE 2022		→ Aller à la rencontre des élus et des candidat·e·s (élections législatives 2022)
	• Siéger à la Commission d'attribution des Aides et au Conseil d'Orientation de Spectacle Vivant en Bretagne	→ participation aux commissions	
	• Participer aux actions militantes		

	ORIENTATIONS & OBJECTIFS	ACTIONS RÉALISÉES 1er TRIMESTRE 2022	A METTRE EN ŒUVRE EN 2022
DÉVELOPPER son réseau	• Participer aux actions nationales	→ participation au CA national → participation au GTCOVID → participation à l'AG les 28 et 29 mars 2022	→ participer à l'Université Buissonnière en novembre 2022 (Normandie) → rencontres Inter-Régionales
	• Reconduire des partenariats forts, notamment avec les RIM et les Rias		→ RIAS 2022 : rencontrer le Fourneau
	• Participer à des temps forts en Bretagne	→ présence à Bretagne en Scène(s)	→ participer aux temps forts du réseau RadaR
	• Organiser des réunions professionnelles régionales et nationales	→ rencontres diffusion février 2022	

ANNEXE 1 : OBJECTIFS DE LA FÉDÉ BREIZH

Axe 1 : Mettre en réseau les acteurs des arts de la rue

- Tisser un réseau basé sur la reconnaissance mutuelle entre les acteurs du secteur, à savoir : les compagnies, les artistes, le Centre National Arts dans la Rue et dans l'Espace Public (CNAREP) Le Fourneau de Brest, les programmeurs, les festivals et les spectateurs.
- Contribuer à l'inter-connaissance et la mise en réseau au niveau régional de ses différents acteurs via l'organisation de rendez-vous mensuels dans chaque département et d'événements communs.
- Co-organiser la rencontre professionnelle et citoyenne qui a lieu dans le cadre des RIAS, festival porté par Le Fourneau et la Communauté d'agglomération Quimperlé Communauté (29).

Axe 2 : Renforcer la reconnaissance et assurer la valorisation des arts de la rue

- Promouvoir les spectacles de rue et les festivals auprès des collectivités locales.
- Rendre compte de la qualité artistique des créations spécifiques aux arts de rue et contribuer à faire connaître les créations.
- Valoriser les richesses et la diversité du secteur professionnel des arts de la rue.
- Consolider et renforcer la coopération avec les institutions à l'échelle régionale : la DRAC, la Région Bretagne, l'Agence Spectacle Vivant en Bretagne (SVB) et les différents départements.
- Renforcer les liens avec les fédérations des régions limitrophes (Pays de la Loire et Normandie)

Axe 3 : Offrir un accompagnement pour les compagnies du territoire breton

- Orienter et conseiller les compagnies dans leurs questionnements et répondre à leurs besoins concernant la structuration de leurs activités.
- Organiser des ateliers, des rendez-vous thématiques, des points d'informations pour soutenir les compagnies dans leurs démarches de production, de diffusion et dans leurs projets artistiques.
- Développer la pratique des arts de la rue sur les territoires et auprès des populations.

Axe 4 : Informer et relayer les actions menées à l'échelle nationale

- Relayer les actions de la Fédération Nationale des Arts de la Rue.
- Assurer une présence et une représentation de la Fédé Breizh dans les instances régionales et nationales.
- Contribuer à la structuration nationale des arts de la rue, notamment en siégeant au sein du CA de la Fédération nationale des arts de la rue
- Assurer une veille permanente des chantiers en cours au niveau national.

Axe 5 : Défendre la création et la liberté d'expression dans l'espace public

- Défendre la diversité culturelle et les pratiques culturelles pour tous les territoires.
- Contribuer à la mise en œuvre d'espaces publics qui soient des lieux de rencontres, des agoras, des espaces ouverts et sensibles.
- Accompagner et contribuer à la réflexion et la mise en œuvre des droits culturels.

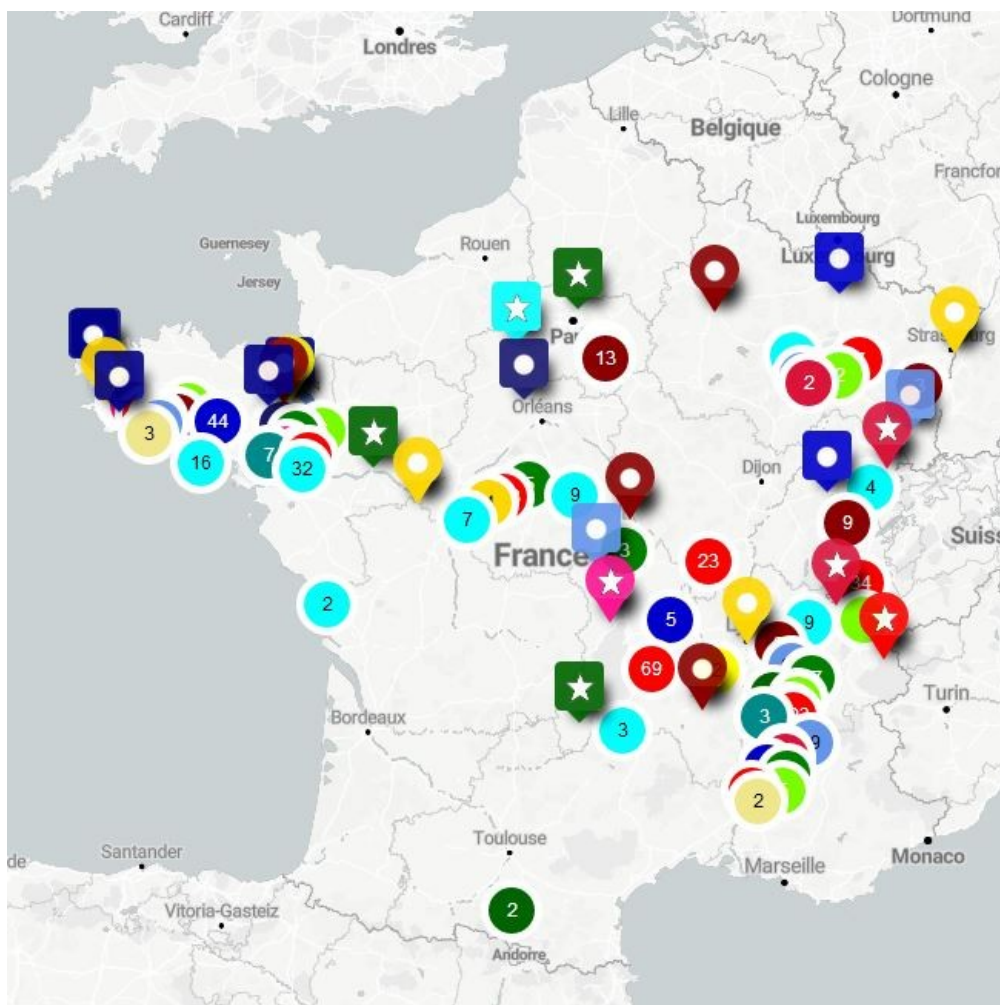
ANNEXE 2 : CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DES ARTS DE LA RUE EN BRETAGNE

Elaborée par les 11 fédérations régionales des arts de la rue, cette cartographie se veut être un outil important pour la connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi pour une meilleure inter-connaissance de ses acteurs.

Elle permet de visualiser : les artistes, les lieux de résidence, les lieux de diffusion, spécialisés ou non, mais aussi d'avoir quelques informations sur chacun des acteurs répertoriés : l'adresse, le statut juridique d'une structure, la présentation générale d'une structure ou d'un artiste.

Cette cartographie non exhaustive se construit au fur et à mesure, et en fonction des moyens humains et des possibilités de chaque fédération régionale. Elle a pour ambition, à terme, de devenir un réel outil participatif, utilisable par tous. **Cette outil nécessite une actualisation régulière**

http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/acteurs-des-arts-de-la-rue-et-dans-lespace-public_151467#8/48.027/-2.326



ANNEXE 3 : CHANTIER NATIONAL 1% TRAVAUX PUBLIC

LA PART DU LIEN CULTUREL ET HUMAIN

Le 1% Travaux Publics est une proposition de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. Elle vise à consacrer volontairement 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public. Ce 1% comprendrait les budgets de création ou rénovation de l'espace public, ceux de travaux de voirie, de réseaux souterrains (VRD), d'opérations d'urbanisme et d'aménagements urbains (ZAC, ZUP, ZI, ZAE,...) ou encore de transports, etc. à l'exclusion des bâtiments publics déjà concernés par le 1% « artistique ». Cette proposition a donné lieu à un travail de fond de lobbying de toute la profession des arts de la rue et à d'après négociations nationales (MNACEP, loi LCAP). Les fédérations régionales s'emparent de plus en plus, dans leurs territoires, de sa mise en œuvre. La philosophie du « 1% Travaux publics » est d'inciter, de responsabiliser et de créer les conditions d'un cadre législatif pour que les faiseurs d'espace public - collectivités territoriales, élus et techniciens, aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs et entrepreneurs de BTP, etc. – s'approprient une démarche artistique portant une réflexion active sur les espaces à vivre qu'ils modifient, créent ou aménagent.

<https://www.federationartsdelarue.org/ressources/batisseurs-cites-tisseurs-liens>



ANNEXE 4 : RUE EN CAMPAGNE ! 2020

La démarche a été lancée en octobre 2019 en perspective des élections municipales prévues en mars 2020. Des actions de sensibilisation et de rencontres ont eu lieu à Brest (29) et à Morlaix (29). Les témoignages recueillis ont été publiés sur notre site internet <https://fedebreizh.wordpress.com/rue-en-campagne/>

Dans cet élan et afin d'affronter collectivement la crise, nous avons lancé un appel aux 1000 maires de Bretagne le 20 mai 2020 :

« Mesdames et Messieurs les Maires de Bretagne,

Notre région est une terre de fêtes, c'est son ADN.
Impossible pour nous d'imaginer un été sans convivialité !

Pendant deux mois, le temps s'est suspendu. Le secteur du spectacle vivant, et celui des arts de la rue en particulier, est touché de plein fouet par les mesures sanitaires d'annulation des festivals et d'interdiction de rassemblements du public.

Cet été, pas de grands rassemblements mais une explosion de petits spectacles !
Aujourd'hui on nous demande de nous réinventer : la créativité est notre métier !

Nous sommes au travail, au sein de notre fédération et de nos structures, pour reprendre nos activités dans les meilleures conditions de sécurité pour nos personnels et le public.

A proximité de chez vous, des artistes sont prêts à ré-enchanter vos rues et vos places publiques. Des initiatives ont déjà été prises dans certaines communes pendant le confinement et des réflexions sont en cours pour adapter soit la forme des spectacles, soit le protocole d'accueil et de rassemblement du public.

Même si les jauges seront réduites, la générosité et le partage seront décuplés.
Les gens en ont besoin, nous en sommes persuadés. Il en va de notre santé mentale à tous.

Nous, artistes, techniciens, opérateurs culturels des Arts de la Rue, appelons les élus des villes et des campagnes à se joindre à nous afin d'organiser sur tous les territoires des moments de rencontre et de convivialité essentiels pour faire société.

Trouvons ensemble les possibles hors des sentiers connus où l'art puisse reprendre sa place dans les espaces publics et mettons tout en œuvre pour que soient respectées les mesures protectrices et les distances qui nous permettront de retrouver de la proximité sociale.

La Fédération des Arts de la Rue en Bretagne vous invite à accueillir cet élan en encourageant toutes les initiatives et en les accompagnant d'un point de vue logistique et/ou financier.

Cet été s'annonce beau, rendons le joyeux ! »

COMMENT SENSIBILISER LES CANDIDAT.E.S



AU DÉVELOPPEMENT DES ARTS DE LA RUE



1/ CHOISIR UNE COMMUNE

La commune où vous œuvrez est idéale pour commencer car vous êtes en situation de rencontrer les élu.e.s locaux dans vos actions. Vous pouvez ensuite élargir votre champ d'action à votre commune de résidence, aux communes alentours... etc...

2/ CHOISIR UN/E CANDIDAT.E

Sur une commune donnée, il est intéressant, dans la mesure du possible, de rencontrer tous les candidat.e.s (« les têtes de listes ») se présentant aux élections municipales. Notez que la Fédération nationale des arts de la rue a décidé de ne pas rencontrer les partis d'extrême droite lors de sa tournée des partis nationaux.

3/ PRÉPARER LA RENCONTRE

Une fois la tête de liste identifiée, vous pouvez étudier son profil et parcours :

- Quelles sont les valeurs qu'il/elle défend ?
- Quel est son projet culturel ?
- Quelle est sa vision du développement du territoire ?
- Quel est son rapport aux artistes ?

Réaliser un diagnostic de la commune dans les grandes lignes, bilan du mandat précédent en matière de culture, aides au spectacle vivant, aux arts de la rue, budgets consacrés...

Préparez également une liste de sujets, en lien avec les arts de la rue, que vous souhaitez aborder, comme par exemple :

- La liberté dans l'espace public
- Le développement du territoire
- Les pratiques culturelles
- La mixité des publics
- Les droits culturels

Enfin, préparez des exemples de projets artistiques réalisés sur d'autres territoires. Pour vous aider à sensibiliser votre interlocuteur, vous pouvez consulter l'argumentaire ainsi que le portfolio.

4/ RENCONTRER LE/LA CANDIDAT.E

N'hésitez pas à vous coordonner avec votre fédération régionale et les autres acteurs du territoire ou des alentours, afin de porter à plusieurs le message. De préférence former un binôme.

Privilégiez la rencontre en rendez-vous afin d'avoir le temps de développer un échange humain et approfondi. N'hésitez pas à les relancer si vous n'avez pas de nouvelles.

Soyez attentif aux propos de votre interlocuteur afin de cerner ce qui l'anime et ainsi adapter votre discours.

5/ PARTICIPER À L'ACTION LUDIQUE

Lors de la campagne en 2011, les adhérent.e.s s'étaient pris.e.s en photo sur une chaise dans leur ville. En 2014, il s'agissait de se faire prendre en photo devant le panneau d'entrée de sa commune muni du slogan de la campagne L'Art est public.

Pour cette campagne 2020 l'action consiste à prendre une **photo du/de la candidat.e ceint.e d'une écharpe « L'Art est public »**, si possible devant le panneau de sa ville. L'écharpe est fournie par la Fédération nationale.

Merci d'envoyer votre photo à coordination@federationartsdelarue.org. Elle sera ensuite diffusée sur les différents outils de campagne. Vous pouvez également la poster sur la page Facebook de votre fédération régionale ainsi que celle de la nationale.



ATTITUDE

On est là pour faire la promotion d'un projet **de société égalitaire, fraternel et solidaire**. C'est en ce sens qu'on défend **l'intérêt général et la profession**, pas son intérêt personnel

Il faut **faire progresser la conscience des candidat.e.s** sur les enjeux des arts de la rue

Avoirs des éléments concrets (chiffres, exemples, images...)

OBJECTIFS

Donner l'occasion à la/au candidat.e d'**exprimer ses ambitions en matière de politique culturelle**.

Sensibiliser le/la candidat.e pour **qu'il/elle prenne en compte la culture dans son programme** et notamment les arts de la rue comme vecteur du vivre ensemble et de l'émancipation citoyenne.

Accompagner le/la candidat.e pour **améliorer ses propositions** en matière de politique culturelle.

OUTILS

Retrouvez toute l'actualité de la campagne et les outils militants sur le site de la Fédération nationale des arts de la rue
<http://www.federationartsdelarue.org/>

Site de L'Art est public : <http://www.lartestpublic.fr/>

CONTACT

Fédération Nationale des arts de la rue
C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels
221 rue de Belleville 75019 PARIS
Téléphone : 01 42 03 91 12
Portable : 06 33 81 22 93
coordination@federationartsdelarue.org

ANNEXE 5 : MANIFESTE RUE LIBRE

« Nous existons parce que c'est nécessaire,
Nous sommes nés il y a 2500 ans,
Les gens nous rencontrent souvent par hasard, parfois sans le savoir,
Nous sommes pour tous les yeux et toutes les oreilles,
Nous investissons toutes sortes de lieux : rues, friches, forêts,
campagnes, cours d'immeubles, villes, villages...
On nous dit de rue,
C'est notre scène, notre ring, notre choix,
Nous cultivons la rue ...
Artistes, auteurs, programmeurs, techniciens... !
En ces jours,
où l'espace marchand prend toute la place,
où la peur est brandie pour nous faire penser bas et dresser nos œillères,
où les bornes, les panneaux, les barrières se multiplient,
où l'on est prié de circuler,
Nous revendiquons haut et fort qu'il y a quelque chose à voir,
à partager,
à rencontrer,
des centaines de fêtes et de rendez-vous, des milliers d'artistes,
des millions de spectateurs,
ce quelque chose que nous,
Artistes citoyens inscrits dans la cité nous nous employons à construire
jour après jour !
Nous revendiquons le droit à vivre de nos métiers
Nous croyons que l'art peut sauver le monde,
mais de préférence tout de suite...
Et qu'il doit s'épanouir...
En rue libre... ».

Jean-Georges Tartare